

Ecrit par le 24 novembre 2024

Avignon : la navette Cityzen fait peau neuve



La navette Cityzen se modernise avec cinq nouveaux véhicules 100% électriques conçus en France. Le Grand Avignon est la première collectivité en France à inaugurer les 'Bluebus'.

En service depuis 2012, la navette Cityzen est la desserte de l'intra-muros. La Cityzen Italiens dessert le parking-relais des Italiens, situé à l'entrée d'Avignon, côté Rhône, sept jours sur sept. Dans une volonté de toujours proposer à ses habitants une meilleure alternative à la voiture, le Grand Avignon se dote de cinq nouveaux véhicules 100% électriques nommés les 'Bluebus'.

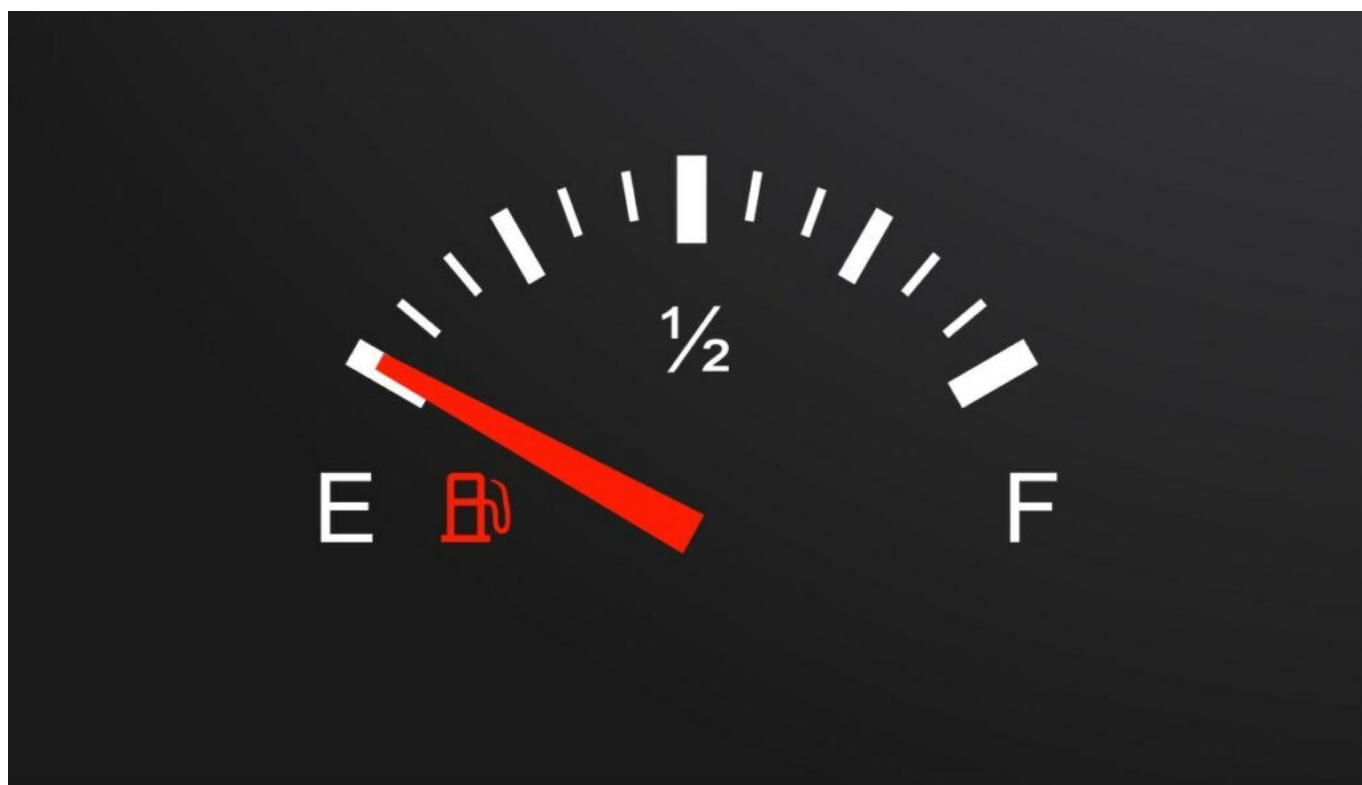
Si son design est innovant, son gabarit, lui, ne change pas, afin de rester compatible aux aménagements urbains de l'intra-muros. Elle est conçue pour respecter les riverains car elle est silencieuse et n'émet pas de CO2. Sa batterie, respectueuse de l'environnement, sans solvant, nickel ou cobalt, lui permet jusqu'à 200 km d'autonomie. Elle peut transporter jusqu'à 35 passagers et est facile d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes. Le petit plus, sa structure est recyclable à 98% et elle est

Écrit par le 24 novembre 2024

conçue en France par la société [Bluebus](#) du groupe [Bolloré](#).

V.A.

Carburant : une huitième enseigne rejoint les stations-service proposant une file dédiée aux véhicules prioritaires



La préfecture de Vaucluse annonce qu'une huitième enseigne rejoint les stations-service proposant une file dédiée aux professionnels prioritaires. Il s'agit de l'enseigne Casino Carburants d'Orange.

A compter d'aujourd'hui, jeudi 13 octobre, l'enseigne Casino Carburants d'Orange, située rue des

Ecrit par le 24 novembre 2024

blanchisseurs dans le quartier de l'argensol, propose une file dédiée aux professionnels prioritaires.

Dans le contexte des difficultés d'approvisionnement en carburant que le Vaucluse traverse depuis quelques jours, la mobilisation de cette enseigne permet de compléter le maillage départemental.

Ainsi, huit stations composent désormais le [dispositif](#), ouvert de 9h30 à 13h30 :

- Auchan Mistral 7 - route de Marseille - Avignon.
- Auchan Le Pontet - route de Carpentras - Le Pontet.
- Auchan Cavaillon - 28 avenue Des Taillades - Cavaillon.
- Total - 428 Boulevard Segura - La Tour d'Aigues.
- Leclerc Auzon Ventoux - boulevard Alfred Naquet - Bollène.
- Leclerc - route de Saint-Paul-Trois-Châteaux - Bollène.
- Ecomarché - quartier de Mougne, route de Saint-Trinit - Sault.
- Casino Carburants - quartier de l'Argensol, rue des Blanchisseurs - Orange.

La préfète remercie l'ensemble des professionnels mobilisés en faveur de l'intérêt général et salue les comportements adoptés et les initiatives développées par la population afin de réduire leur consommation de carburant.

J.R.

Restrictions de la vente de carburant : le Gard s'y met aussi

Ecrit par le 24 novembre 2024



Après le Vaucluse, [qui vient de reconduire la mesure prise vendredi dernier](#), c'est au tour de la préfète du Gard, Marie-Françoise Lecaillon de prendre un arrêté réglementant la distribution de produits pétroliers dans le département. « L'objectif de cette mesure est double. D'une part, éviter les comportements d'achats préventifs préjudiciables au bon fonctionnement des stations services. D'autre part, garantir l'approvisionnement en essence des usagers prioritaires », expliquent les services de la préfecture du Gard.

Pour le Gard cette mesure prévoit l'interdiction du remplissage de jerricans. La vente et l'achat de carburants dans des jerricans ou autres contenants transportables manuellement sont donc interdits sur l'ensemble du département.

L'arrêté fixe aussi une limitation du volume d'achat de carburant :

Les volumes d'achat de carburant dans le département du Gard sont limités comme suit :

- pour les véhicules légers (moins de 3,5 t de PTAC) à 30 litres,
- pour les véhicules entre 3,5t et 12t de PTAC à 120 litres,
- et pour les véhicules de plus de 12 tonnes de PTAC à 200 litres.

Écrit par le 24 novembre 2024

Cette décision s'applique immédiatement et cela jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 à minuit.

La préfète du Gard appelle les automobilistes et usagers à faire preuve de civisme, de solidarité et à ne pas modifier leurs habitudes de consommation pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Reconduction jusqu'au vendredi 14 octobre de la limitation de la vente de carburant en Vaucluse



Après avoir décidé [de limiter la vente de carburant depuis le week-end dernier](#), Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse, vient de reconduire cette mesure jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 inclus.

« Des difficultés d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants persistent en Vaucluse, en raison de mouvements sociaux », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Dans ce cadre, l'arrêté préfectoral encadrant la vente de carburants prévoit que :

- sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
 - pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres
 - pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 200 litres. Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public (voir annexe jointe).
- la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricanes et bidons), à l'exception des professionnels, sur présentation d'un justificatif de leur activité. Dans ces cas de figure, la vente est limitée à 20 litres.
 - les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

Par ailleurs, une nouvelle station-service (Ecomarché - Quartier de Mougne, route de Saint-Trinit à Sault) rejoint les [6 autres stations vauclusiennes réservées à l'approvisionnement des véhicules prioritaires](#) via des files dédiées ouvertes tous les jours de 9h30 à 13h30.

L.G.

Carburant : la préfecture de Vaucluse met en place un ravitaillement pour les véhicules prioritaires

Ecrit par le 24 novembre 2024



Depuis quelques jours, des difficultés d'approvisionnement en carburants des stations-service du département de Vaucluse sont apparues en raison de mouvements sociaux.

« S'il ne s'agit pas d'une situation de pénurie, mais bien de difficultés de distribution », précise la préfecture de Vaucluse, [un arrêté préfectoral a toutefois été édicté vendredi dernier](#) afin d'encadrer la distribution de carburant dans le département.

Compte tenu de la situation actuellement observée dans le département, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse a décidé de mettre en place à compter de demain, mardi 11 octobre, tous les matins de 9h30 à 13h30, un dispositif permettant à six stations-services préalablement identifiées de réserver des files dédiées aux véhicules des services prioritaires (voir liste en fin d'article).

Ce dispositif de priorisation, basé sur un maillage territorial qui se veut le plus équilibré possible compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées, concerne les stations-service suivantes :

- Auchan Mistral 7 - Route de Marseille à Avignon,
- Auchan Le Pontet - Route de Carpentras au Pontet,
- Auchan Cavaillon - 28 avenue des Taillades à Cavaillon,

Ecrit par le 24 novembre 2024

- Total - 428 Boulevard Segura à la Tour d'Aigues,
- Leclerc Auzon Ventoux - Boulevard Alfred Naquet à Carpentras,
- Leclerc - Route de Saint-Paul-Trois-Châteaux à Bollène.

Appel au civisme

« Faire des stocks, c'est créer la pénurie », explique Violaine Démaret qui appelle également la population au civisme et à la responsabilité de chacun en préconisant un comportement citoyen afin d'assurer la satisfaction des besoins de tous.

Ecrit par le 24 novembre 2024

LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES

mardi 11 octobre 2022

Catégorie	Services prioritaires
ORDRE PUBLIC	• Police nationale
	• Gendarmerie nationale
	• Police municipale
	• Douanes
SÉCURITÉ CIVILE ET SECOURS	• Service de déminage
	• SDIS • Associations agréées de sécurité civile
SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS	• SAMU – SMUR • Ambulances privées • Véhicules sanitaires légers
	• Médecins libéraux et hospitaliers • Infirmiers pour soins à domicile ou en milieu hospitalier • Sage-femmes • Kinésithérapeutes • Transporteurs sanitaires
	• Transporteurs de sang ou de produits sanguins • Transporteurs d'oxygène • Distributeurs d'eau
JUSTICE	• Transporteurs de produits pharmaceutiques
	• Palais de justice (magistrats et greffiers) • Centre pénitentiaire
TRANSPORT	• Transports scolaires
	• Transport de personnes handicapées • Transport collectif de voyageurs
ÉCONOMIE	• Transport de fonds
INFRASTRUCTURES	• Véhicules d'entretien des routes • Véhicules de dépannage routier • Véhicules d'entretien du réseau SNCF
ADMINISTRATION	• Préfecture et sous-préfectures
POMPES FUNÈBRES	• Véhicules de transport des corps
SALUBRITÉ PUBLIQUE	• Véhicules d'enlèvement des ordures ménagères
AUTRES SERVICES PUBLICS	• Électricité • Gaz • Service des Eaux / Assainissement • Opérateurs de télécommunication

L.G.

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.

« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de

Ecrit par le 24 novembre 2024

navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

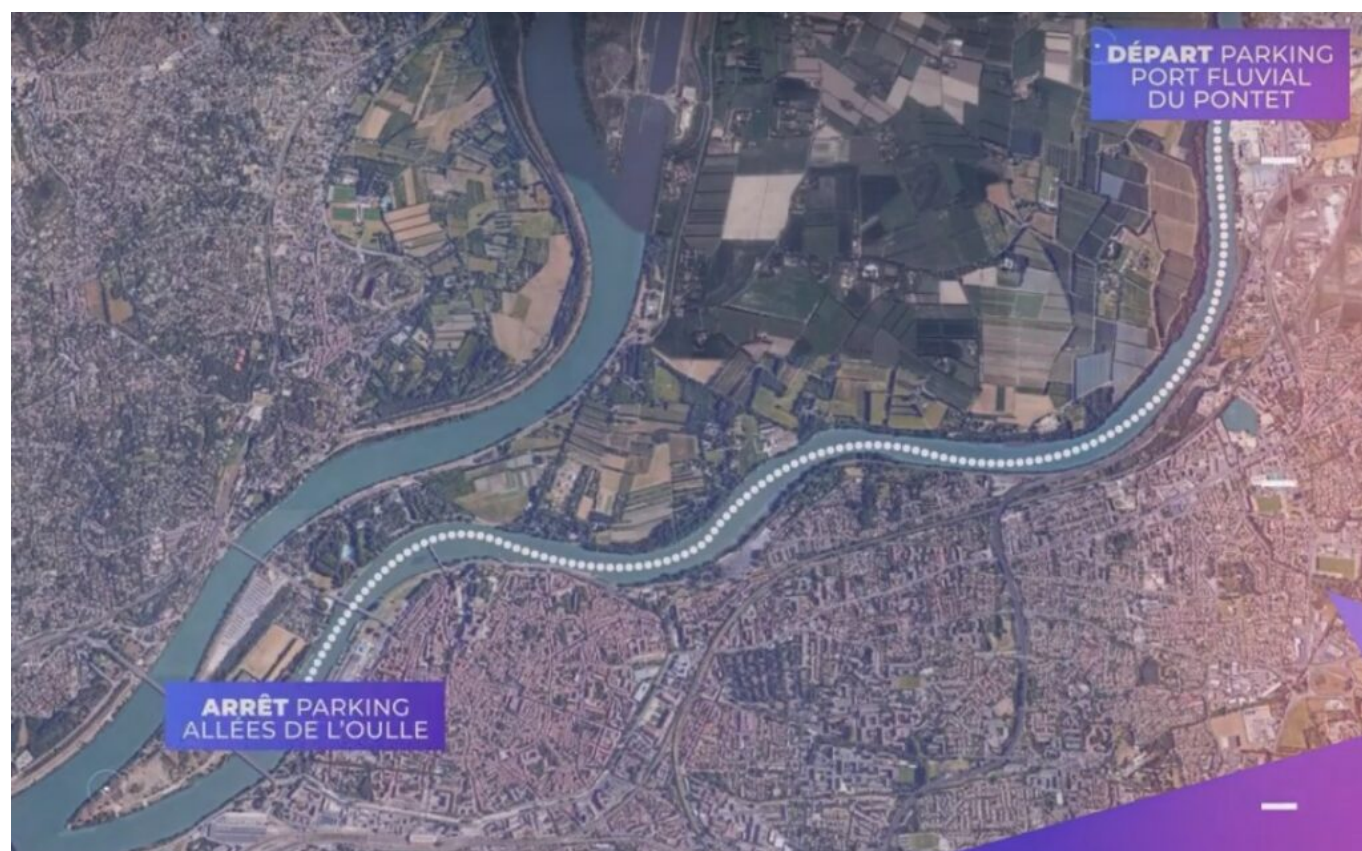
Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadère de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Écrit par le 24 novembre 2024

Explorer de nouvelles pistes

« L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.

« Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

« Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, [comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier](#), Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devons penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par

Ecrit par le 24 novembre 2024

exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si [une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie](#), nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.

« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Ecrit par le 24 novembre 2024



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vauclusien de signer une convention de partenariat avec [Henri Lachmann](#), ex-PDG de [Schneider electric](#), mais surtout président de l'association carpentassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec [Enedis Vaucluse](#), les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

L'aéroport d'Avignon passe au 100% électrique pour ses véhicules ravitailleurs



L'aéroport d'Avignon-Provence dispose désormais de nouveau camion-citerne ravitailleur 100% électrique. Ce véhicule mis en place en partenariat avec Total Energies, son fournisseur de carburant, doit permettre à la plate-forme aéroportuaire vauclusienne de réduire ses émissions carbone de 4,5 Teq (Toxic equivalent quantity ou quantité équivalente toxique) sur un an.

« La mise en fonction de ce véhicule sur notre plateforme va de pair avec la politique environnementale que nous avons défini dans le cadre de nos niveaux 'Airport carbon accreditation' et des objectifs fixés dans le cadre de la Délégation de service public (DSP) de l'aéroport Avignon-Provence, expliquent les responsables de l'aéroport. A savoir, respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site

Ecrit par le 24 novembre 2024

aéroportuaire, maîtriser et réduire notre consommation d'énergie, maîtriser et réduire notre consommation de carburant, mettre en place des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne, prendre en considération et suivre les demandes des parties intéressées ainsi que responsabiliser et sensibiliser chaque salarié sur la protection de l'environnement. »

Davantage d'énergies propres

Dans le même temps, l'aéroport Avignon-Provence, soutient également le développement de la mobilité électrique en favorisant le déploiement des stations de recharge pour voiture. Ainsi, en partenariat avec la société Alectron Energy, 12 bornes de recharge ont été installées sur le parking administratif du site.

Par ailleurs, en plus des installations déjà existantes, un permis de construire a été validé pour la construction d'ombrières photovoltaïques dans le parc de stationnement P2 de l'aéroport avec une emprise total 1366 m².

L'ensemble de ces actions environnementales s'inscrit dans le cadre de la certification iso 14001 et de la démarche qualité iso 9001 qu'Avignon-Provence a engagé depuis 2018 afin de réduire son empreinte carbone.

Comme évoqué plus haut, la plateforme aéroportuaire vauclusienne participe ainsi au programme international 'Airport carbon accreditation' qui vise à la neutralité carbone de l'exploitation de l'aéroport et de toutes les entreprises qui y sont basées. Après avoir atteint le niveau 1 en 2021, la Société Aéroport Avignon Provence devrait bientôt obtenir le niveau 2 prochainement. L'objectif étant d'atteindre le niveau 3 en 2026.

Fantômes ou réalité ?

Enfin, sujet sensible s'il en est : environnement et aéronautique ne font pas toujours bon ménage. Preuve en est, le 6 septembre dernier nos confrères du Monde et de Midi libre faisaient paraître des articles ayant pour sujet les trajets en jet privé les plus fréquents en France alors qu'il existe des alternatives moins polluantes en train ou en voiture par exemple.

Dans ce cadre, il était notamment évoqué, sur la base de chiffres provenant d'une application nommée FlightRadar24, 157 vols entre Avignon et Montpellier en jet privé. Une affirmation qui depuis a fait bondir les responsables de l'aéroport de la cité des papes : « Cette application prend en compte les vols IFR (Instrument flight rules), c'est-à-dire des vols aux instruments, comme les avions de lignes commerciales par exemple. Du 1er janvier au 31 août 2022, sur 600 vols enregistrés entre Avignon et Montpellier, 1 seul vol d'affaires transportant des passagers en jet privé a été enregistré sur ce trajet. Tous les autres vols étaient des vols d'entraînements, militaires ou de travaux aériens, activités non classées dans de l'aviation d'affaires. »

Au final, selon les éléments sont issus des données enregistrées par la DGAC (Direction générale de l'Aviation Civile), la majorité des vols ayant effectué ce trajet Avignon-Montpellier, concernait des vols d'entraînements liés notamment à la présence de 2 écoles de pilotages sur la plateforme vauclusienne et 2 autres (dont l'Enac, une école de l'Etat) sur celle de Montpellier-Méditerranée ainsi que des vols privés.

L.G.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024

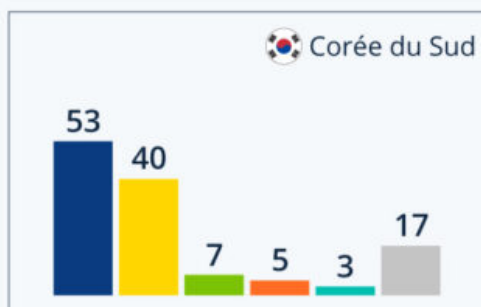
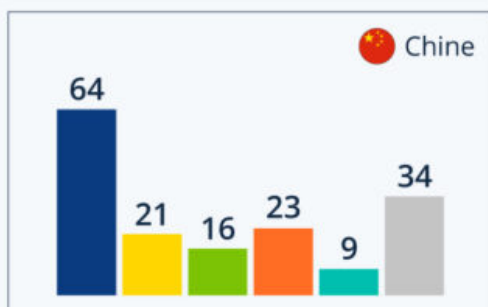
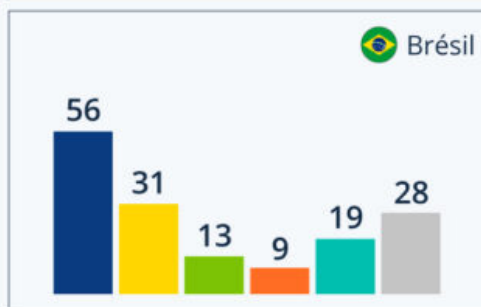
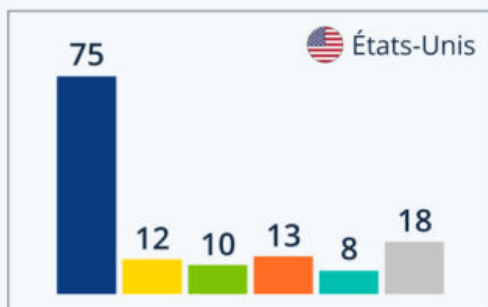
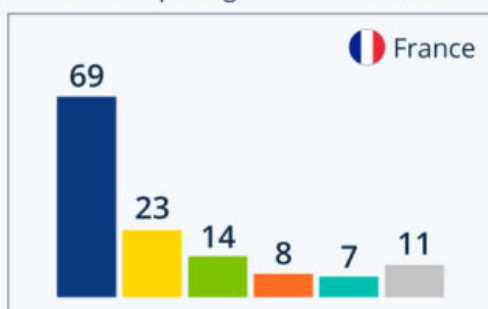
Mobilité : les modes de transport les plus utilisés au quotidien

Écrit par le 24 novembre 2024

Mobilité : comment se déplace-t-on au quotidien ?

Modes de transport utilisés pour le trajet domicile-travail/école/université en 2022 par pays, en % d'utilisateurs

■ Voiture personnelle ■ Transport public ■ Vélo personnel
■ Véhicule partagé en libre-service * ■ Moto/Scooter personnel ■ Autres **



Base : 1 600 à 6 200 répondants par pays (18-64 ans)

qui se déplacent quotidiennement. Plusieurs choix possibles.

* Vélo, trottinette, scooter ou voiture ** Taxi/VTC, à pied, etc.

Source : Statista Global Consumer Survey



statista

Écrit par le 24 novembre 2024

Bien que la part modale de l'automobile dans les transports ait globalement diminué au cours des dernières décennies, la voiture personnelle tient toujours la corde pour les déplacements du quotidien.

Dans les pays étudiés dans le [Global Consumer Survey](#) de Statista, plus de la moitié des usagers interrogés indiquent utiliser leur voiture pour effectuer les trajets domicile-travail (ou école/université). Si la voiture individuelle reste bien souvent indispensable dans certaines localités, son usage est en revanche de plus en plus contesté dans les villes, où vit désormais plus de la moitié de la [population mondiale](#). Notre graphique donne un aperçu des modes de transport plébiscités au quotidien à travers le monde.

Parmi les pays que nous avons sélectionnés, c'est aux États-Unis que la part de la voiture personnelle dans les déplacements domicile-travail est la plus élevée, citée par 75 % des navetteurs interrogés. Dans ce pays, l'automobile occupe toujours une place centrale dans les financements d'infrastructures. En revanche, son taux d'utilisation est beaucoup plus faible en Corée du Sud et aux Pays-Bas (53 % à 55 %). Très développés en Corée du Sud, les [transports en commun](#) (métros, bus et trains) représentent l'alternative la plus utilisée, cités par 40 % des sondés, tandis qu'au [Pays-Bas](#), c'est le vélo personnel qui arrive en deuxième position des modes de transport favoris, avec 35 %.

Toujours selon cette étude, les véhicules partagés en libre-service (trottinettes électriques, vélos, scooters, voitures, etc.) sont particulièrement populaires en Chine, où ils sont mentionnés par 23 % des usagers.

Dans l'Hexagone, la voiture personnelle reste assez loin devant pour la [mobilité domicile-travail](#), utilisée par 69 % des Français interrogés, contre 23 % pour les transports en communs et 14 % le [vélo personnel](#). Les véhicules partagés sont quant à eux mentionnés par 8 % des répondants, soit une hausse de cinq points de pourcentage par rapport à 2020.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Pôle emploi : faire face aux besoins de recrutement de conducteurs de bus

Écrit par le 24 novembre 2024



« La pénurie de conducteurs-receveurs n'est pas une fatalité » : le taux d'offres confiées à Pôle-Emploi a grimpé de 45% au 1er semestre. C'est ce que martèle Michel Ciocci, le Directeur Territorial de Pôle-Emploi Vaucluse, au cours d'une conférence de presse organisée Quartier Joly-Jean à Avignon avec le Directeur général des Voyages Arnaud, « En 2021, on a recensé 71 formations et pour cette année, on dépassera les 110 ! ».

Il est vrai qu'à l'approche de la rentrée scolaire, en France, on a entendu en boucle qu'il manquerait nombre de chauffeurs pour le ramassage scolaire. Mais pas en Vaucluse puisque chacun a anticipé. Les voyages Arnaud ont dès le mois de janvier, avec leur « Bus Tour », sillonné le département en expliquant qu'il leur manquait des conducteurs de bus. Ils ont précisé qu'ils proposaient plusieurs types de contrats : 60 heures par semaine, pour amener les enfants à l'école le matin et les ramener à la maison le soir et disposer de toutes les vacances scolaires, 110h pour les accompagnements en péri-scolaire ou à temps complet. Et un salaire qui varie de 800€ à 1 500€ selon la durée du travail.

« J'ai toujours rêvé de conduire un bus. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Camille Vallon, 24 ans, conductrice de bus.

« J'ai 24 ans, j'ai toujours rêvé de conduire un bus et j'ai une petite fille de 15 mois » explique Camille Vallon, « Ce métier me convient parfaitement, il me permet à la fois de m'occuper de mon bébé et de gagner un peu d'argent ». Pour ce faire, elle a suivi une formation professionnelle qualifiante de 3 mois et les écoliers sont ravis d'avoir une jeune femme au volant. D'ailleurs, 32% du personnel est féminin ». Autre cas, celui de Jean-Pierre Scatena, cheminot pendant 33 ans à la SNCF. Le centre de formation où il travaillait a fermé, il ne se voyait pas partir à Nanterre, du coup il a fait un tour chez les Voyages Arnaud : « Ils m'ont proposé une formation minimale obligatoire de 140h en un mois. Cela m'a permis de découvrir les conditions de travail, les obligations de ponctualité. En plus le patron est à côté, on a toujours quelqu'un pour nous aider, nous conseiller. J'ai fait ma première rentrée scolaire début septembre, les gamins sont plutôt sympas et polis. Plus tard, je pourrai aussi conduire des cars pour des lignes de tourisme, qui sait ? Et cette activité partielle me convient très bien, elle complète ma petite retraite d'ex-salarié de la SNCF ». Dernier exemple, celui de Gérard Soriano, 65 ans, ancien routier, qui n'a pas voulu rester inerte à la retraite. Il a aussitôt embrayé sur un poste de conducteur de bus scolaires : « Je voulais absolument m'occuper, voir des gens, avoir des contacts, 100 heures par mois, c'est super et je me sens utile ».

« Aujourd'hui, 50% des chômeurs font un métier différent de leur formation initiale, ils acceptent une autre orientation professionnelle. »

Michel Ciocci, Directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

Ce que corrobore le Directeur de Pôle Emploi 84 : « On travaille avec des êtres humains, on essaie d'agir, de trouver des solutions dans des secteurs en tension comme le transport pour qu'ils retrouvent le monde du travail. Ils ne pensent pas forcément à ce type d'emploi, mais il a changé, évolué. Les bus sont confortables, climatisés. Aujourd'hui, 50% des chômeurs font un métier différent de leur formation initiale, ils acceptent une autre orientation professionnelle. On dépense de l'argent public, nous avons donc une obligation de résultats ». Pour Jean-Baptiste Fontan, directeur général des Voyages Arnaud : « Nous payons la formation de nos futurs salariés entre 6 et 7 000€, nous voulons qu'ils s'épanouissent. Ce sont eux qui choisissent de travailler à temps complet ou partiel, en phase avec leur vie familiale. Selon leur durée de travail ils auront droit au 13e mois, à une prime de non-accident, nous payons aussi 50% de leur mutuelle santé. En plus nous avons plusieurs dépôts dans le Vaucluse, nous leur proposons de travailler dans celui qui est le plus près de leur domicile (Carpentras, Jonquières, Orange, Sorgues, Châteaurenard), d'autant qu'ils prennent leur service à 6h et demi le matin pour accompagner les enfants à l'école. Il y a en ce moment 36 autres hommes et femmes en cours d'acquisition de formation chez nous, ils seront sans doute prêts en janvier prochain, donc la tension sur notre métier retombe ».

Ecrit par le 24 novembre 2024



A gauche, Jean-Baptiste Fontan, dirigeant des Voyages Arnaud, et Michel Ciocchi, directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

Un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route

Il ajoute : « Tout le monde peut venir chez nous, d'anciens gendarmes, policiers, légionnaires, pompiers, des retraités de l'enseignement, du commerce. Il n'y a pas de limite d'âge dans la mesure où chaque année, un médecin mandaté par la préfecture leur fait passer une visite et précise si le salarié est apte ou non à continuer de travailler. Jean-Baptiste Fontan qui insiste sur les nouveaux aspects du métier de conducteur-receveur : « Avant de tourner la clé de contact et de quitter le dépôt, le chauffeur doit souffler dans l'étylotest, programmer son GPS pour le trajet à effectuer, mettre en route la billettique, entrer la carte à puce dans le chronotachygraphe, faire en sorte que les passagers sourds voient les indications du prochain arrêt, que ceux qui ont une mauvaise vue entendent les indications au micro et que la palette élévatrice pour fauteuils roulants fonctionne ».

Michel Ciocchi, patron du Pôle-Emploi Vaucluse insiste « C'est un super métier et très utile. On l'a bien vu pendant la crise sanitaire, les caissières, le personnel soignant et les chauffeurs étaient en 1re ligne pour

Écrit par le 24 novembre 2024

que la France reste debout. L'intérêt général passe par eux. En plus, un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route, donc du vrai covoiturage ! »